



TITRE PROFESSIONNEL

**Encadrant technique
d'insertion**



Sommaire

1. Informations sur la formation
2. Programme et pédagogie
3. Compétences et équivalences
4. Modalités d'évaluation du titre
5. Secteur d'activités



Informations sur la formation

INSCRIPTION : jusqu'à 1 mois avant la rentrée

Dossier disponible sur notre site internet, à l'institut ou sur demande par mail

OBJECTIFS

L'encadrant technique d'insertion assure l'encadrement et l'accompagnement socio-professionnel de salariés en insertion dans une structure d'insertion produisant des biens ou services.

DUREE : 875 h*

15 semaines en centre

10 semaines en stage pratique

*durée pour la formation complète en présentiel

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

Mais vivement conseillé d'avoir un bon niveau de français et une bonne aisance orale.

Évalués sur étude de dossier et lors de l'entretien de motivation

COMPLÉMENTAIRE

TOUT PUBLIC - 6 PLACES

RENTREE EN SEPTEMBRE ET JANVIER

SITUATION DE HANDICAP : NOUS CONTACTER

PRIX TTC EN PRÉSENTIEL : 5 200 €

PRIX TTC EN DISTANCIEL : 3 200€

MIXTE /MODULAIRE : NOUS CONTACTER

PAR BLOC DE COMPETENCES : NOUS CONTACTER



Programme et pédagogie

PÉDAGOGIE

- **Méthode interrogative** = dynamique d'échanges de compétences, d'expériences
- **Méthode active** = travaux en sous-groupes par objectifs communs, élaboration de référentiels et de procédures, apports techniques et méthodologiques, jeux de rôles
- **Méthode diagnostique** = analyse de la pratique et recherche d'options
- **Méthode transmissive** = utilisation de diaporamas, de vidéos



PROGRAMME

- Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion
- Organiser une activité de production en structure d'insertion
- Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
- Encadrer une équipe de salariés en insertion
- Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
- Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
- Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés
- Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
- Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
- Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion

Compétences et équivalences

BLOCS DE COMPETENCES

Validation possible par bloc de compétences

- RNCP39794BC01 - Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
- RRNCP39794BC02 - Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion
- RNCP39794BC03 - Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

EQUIVALENCES

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP39794BC01 - Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion	<u>RNCP39099 - Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé</u>	RNCP39099BC02 - Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé
RNCP39794BC03 - Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion	<u>RNCP37275 - TP - Formateur professionnel d'adultes</u>	RNCP37275BC01 - Concevoir et préparer la formation ET RNCP37275BC02 - Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

EQUIVALENCES

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP39794BC01 - Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion	<u>RNCP34336 - TP - Encadrant technique d'insertion</u>	RNCP34336BC01 - Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
RNCP39794BC02 - Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion	<u>RNCP34336 - TP - Encadrant technique d'insertion</u>	RNCP34336BC02 - Participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés en insertion
RNCP39794BC03 - Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion	<u>RNCP34336 - TP - Encadrant technique d'insertion</u>	RNCP34336BC03 - Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

Modalités d'évaluation du titre

Mise en situation professionnelle : 00 h 45 min

La mise en situation professionnelle se présente sous la forme d'une animation de séance d'apprentissage. En amont de la date prévue pour la mise en situation, le candidat rédige un dossier de préparation de la séance. Ce dossier, de 4 à 6 pages, est remis au jury le jour de l'épreuve, avant l'animation de la séance d'apprentissage.

Il contient :

1. L'intitulé de la tâche à réaliser, objet de la séance d'apprentissage ;
2. Les savoirs, savoir-faire et comportements nécessaires à sa réalisation ;
3. Les objectifs pédagogiques de la séance ;
4. Les critères d'évaluation ;
5. Le scénario pédagogique de la séance avec indication des contenus et des méthodes pédagogiques mises en œuvre ;
6. Les difficultés d'apprentissage possibles et les solutions pour y remédier ;
7. La liste des ressources matérielles et pédagogiques nécessaires pour l'animation de la séance ;
8. Les modalités et outils d'évaluation prévus.

Pendant 45 minutes, le candidat anime la séance devant le jury avec deux apprenants.

Entretien technique : 00 h 45 min

Cette épreuve se déroule obligatoirement après la mise en situation, en trois temps :

1. Le candidat prépare la présentation orale (10 minutes).
2. Puis le candidat présente oralement son analyse de pratique (5 minutes).
3. Le jury le questionne ensuite (30 minutes) :

Questionnement à partir de production(s) : 00 h 45 min

Il s'appuie sur le dossier en deux parties, réalisé en amont et se déroule en deux temps :

Temps 1 relatif à la première partie du dossier du candidat consacrée à l'activité 1 (25 minutes) :

- En introduction, le candidat présente oralement le contexte (5 minutes).
- Le jury le questionne ensuite à partir de sa présentation écrite et orale (20 minutes).

Temps 2 relatif à la deuxième partie du dossier du candidat consacrée à l'activité 2 (20 minutes) :

- En introduction, si besoin, le candidat présente oralement le contexte. Il présente par ailleurs le rôle de l'ETI dans la participation à l'accueil, à l'accompagnement et au suivi des salariés en insertion (5 minutes).
- Puis le jury le questionne à partir de sa présentation écrite et orale (15 minutes).

Entretien final : 00 h 30 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie la compréhension du métier et la connaissance de ses contextes d'exercice par le candidat.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 45 min

Secteurs d'activités

Secteurs d'activités :

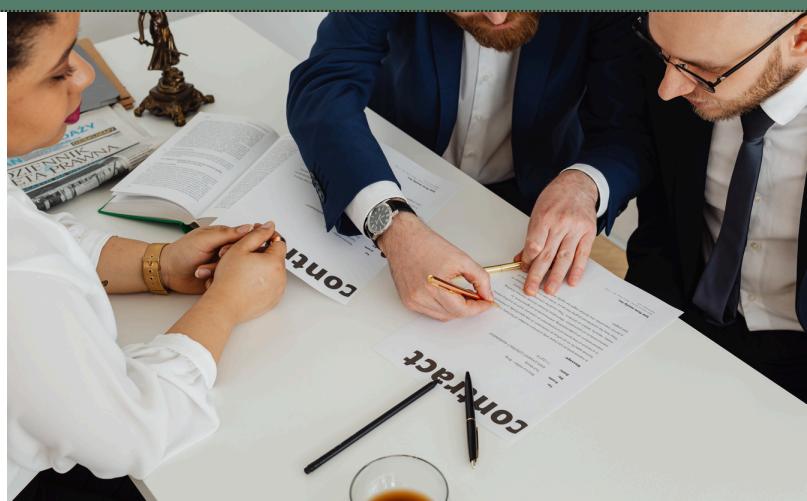
- Le secteur de l'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion (ACI), entreprises d'insertion (EI), régies de quartier)
- L'encadrant technique d'insertion peut également intervenir auprès d'autres publics dans des structures et ateliers d'insertion ou de resocialisation organisés par des collectivités territoriales ou des associations
- L'encadrant technique d'insertion peut intervenir dans des entreprises adaptées (EA) ou des établissements et services d'accompagnement par le travail (ESAT) sous réserve d'une adaptation à ce secteur

Type d'emplois accessibles :

- encadrant technique d'insertion
- encadrant technique
- encadrant de chantier d'insertion
- encadrant en entreprise d'insertion
- encadrant technique d'activités d'insertion professionnelle
- encadrant technique d'insertion socioprofessionnelle

Code(s) ROME :

- K1203 - Encadrement technique en insertion professionnelle





Nous contacter



INSTITUT DE FORMATION ACV - VERSTRAETE EI
41 rue du 19 mars 1962 - Bât. D - 1er étage
89100 SENS



09.78.81.09.64



secretariat.acv.89@gmail.com



www.institutacv.com